AVIS PUBLIC
MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement 313-2021 pour modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) règlement 172-2005, afin d'effectuer des corrections, au niveau des limites de certains périmètres d'urbanisation (PU), survenues suite à la rénovation cadastrale. Le règlement 313-2021 servira également à intégrer au SADR un secteur anciennement sur le territoire de la ville de Lévis, maintenant annexé au territoire de la municipalité de Saint-Gilles.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 11 février 2021.

Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 11 février 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 février 2021.

Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général

AVIS PUBLIC
MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement 315-2021 modifiant le règlement 172-2005 le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), afin d'agrandir le périmètre urbain de la municipalité de Laurier-Station.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce __11__ février 2021.

Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le __11__ février 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce __11__ février 2021

Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général

AVIS PUBLIC
MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement 316-2021 modifiant le règlement 172-2005 le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), afin de modifier certaines zones de réserve et ZAP dans le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Dosquet.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce __11__ février 2021.

Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le __11__ février 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce __11__ février 2021

Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général

AVIS PUBLIC
MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement 317-2021, modifiant le règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 210 2009 (article 59), visant à rendre effectif le plus tôt possible, en attente d'une modification au SADR, onze (11) nouveau îlots déstructurés, dont l'autorisation par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) est imminente.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 11 février 2021.

Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 11 février 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 février 2021

Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général

AVIS PUBLIC
MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement 318-2021 modifiant le règlement 172-2005 le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), afin de créer une affectation industrielle hors périmètre urbain (PU) à Saint-Gilles.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 11 février 2021.

Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 11 février 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 février 2021

Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général